

en ligne en ligne

BIFAO 67 (1969), p. 173-187

Janine Monnet-Saleh

Forteresses, ou villes-protégées thinites? [avec 1 dépliant].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724710960 Le décret de Saïs Anne-Sophie von Bomhard 9782724710915 Tehtynis VII Nikos Litinas 9782724711257 Médecine et environnement dans l'Alexandrie Jean-Charles Ducène médiévale Guide de l'Égypte prédynastique 9782724711295 Béatrix Midant-Reynes, Yann Tristant 9782724711363 Bulletin archéologique des Écoles françaises à l'étranger (BAEFE) 9782724710885 Musiciens, fêtes et piété populaire Christophe Vendries 9782724710540 Catalogue général du Musée copte Dominique Bénazeth 9782724711233 Mélanges de l'Institut dominicain d'études Emmanuel Pisani (éd.) orientales 40

© Institut français d'archéologie orientale - Le Caire

FORTERESSES, OU VILLES-PROTÉGÉES THINITES?

PAR

JANINE MONNET-SALEH

Les quelques représentations que nous avons d'endroits habités d'époques protodynastique ou thinite, se situent presque toutes dans un contexte de conflit. C'est une des raisons pour lesquelles on parle, à leur sujet, de «forteresses», sans plus de précision, se référant ainsi aux murs à redans qui les entourent immanquablement.

Il y a cependant quelques différences entre un fort, bâti pour y loger des soldats dont la fonction est de garder un passage, un fleuve ou une frontière, et une agglomération urbaine entourée d'une enceinte, celle-ci étant destinée à protéger les habitants d'attaques extérieures et de vols nocturnes. Alors que les premières ont toujours été, dans la Vallée du Nil, en nombre limité, les secondes par contre, ont pu être aussi nombreuses que les villages établis dans le pays.

Il serait intéressant de voir si l'Egypte, au moment de son unification, était un pays truffé de forteresses, ou si chaque agglomération avait dû s'entourer de fortifications, et dans ce dernier cas, on aurait une bonne indication sur les conditions historiques dans lesquelles s'opéra la naissance de la première grande nation de l'histoire humaine : le conflit aurait été généralisé, et non pas limité à deux souverains entourés d'une armée de courtisans ou de partisans.

Les plus nombreuses figurations de ces places-fortes se trouvent sur l'une des faces de la palette fragmentaire, conservée au Musée du Caire, dénommée par les archéologues la «Palette du Tribut libyen» (1) (cette palette sera notre Document 1).

(1) Cf. Vandier, Manuel d'Archéologie égyptienne, Paris, 1952, tome I, 1, p. 590-592, où est donnée toute la bibliographie

sur cet objet. La fig. 388 la reproduit en photographie.

Bulletin, t. LXVII.

25

Schott a très astucieusement interprété (1) cette décoration pictographique, dont il donne une «traduction» en forme de litanie :

«Horus, qui a détruit la ville du Hibou,
Seth, qui a détruit la ville du Héron,
..., qui a détruit la ville des Combattants,
..., qui a détruit la ville du Scarabée,
La Lionne, qui a détruit la ville du Ka,
Le Scorpion, qui a détruit la ville du Trône,
Les Deux Seigneurs, qui ont détruit la ville du Buisson».

Mais, cherchant à identifier les localités représentées avec des agglomérations historiques connues, le savant allemand a émis l'hypothèse que tous ces noms désignent la ville de Bouto. Il est difficile de le suivre sur ce point, en raison même de ce qui est représenté à l'intérieur des enceintes : en effet, des petits carrés ou rectangles sont répartis entre les hiéroglyphes des toponymes, et ils représentent, vraisemblablement, les habitations, ou les groupes d'habitations qu'enfermaient les enceintes; or, huit de ces rectangles sont figurés dans la première enceinte, (en haut à droite), la suivante en comprend sept, celle qui suit, en lacune, en a peut-être comporté, la suivante en renferme quatre, et au registre inférieur, chaque enceinte n'est pourvue que de trois de ces petits blocs. Il y a donc un ordre décroissant dans la représentation de ce que l'on peut bien appeler l'importance numérique des places fortifiées, et dans ces conditions on ne peut pas admettre qu'il s'agisse de la représentation d'une seule et même ville. Si l'on retient volontiers le mot de «ville» pour rendre l'équivalent de ces signes-mots, sens ici évident, en raison même du fait que sept forteresses successives sont difficilement imaginables dans une seule contrée de l'Egypte ou de la Libye, il n'y a pas lieu de s'étonner, par contre, de ne pouvoir retrouver dans les documents postérieurs ces agglomérations, ici représentées alors qu'elles sont en train d'être détruites, et peut-être de fond en comble.

La Palette au Taureau (2) (Document 2) conservée au Louvre, représente également deux enceintes à redans, l'une complète et l'autre très fragmentaire. Dans

⁽¹⁾ Schott, *Hieroglyphen*, p. 19-21, cité par Vandier, op. cit., p. 591 note 1.

⁽²⁾ Cf. Vandier, op. cit., p. 592-594 et fig. 389-390. Deux excellentes photos sont données dans «Les Merveilles du Louvre»,

t. I, Paris 1958, p. 29. Un cliché de projection existe dans la série commentée des «Chefs d'Œuvre du Musée du Louvre», Antiquités égyptiennes, Publications Filmées d'Art et d'Histoire, Paris 1962, t. I, n° 7.

La plus célèbre palette représentant des enceintes fortifiées est celle du roi Narmer (2) (Document 3); complète, intacte, elle est à juste titre fameuse, tant par son style élégant que par l'importance historique de sa décoration.

Au recto est figurée une enceinte grossièrement semi-circulaire, que le taureauroi est en train de détruire de ses cornes, en même temps qu'il piétine un ennemi
— probablement un des habitants de la place forte déjà investie. A l'intérieur
de l'enceinte, figurent trois petits rectangles, — analogues à ceux déjà rencontrés
sur la Palette du Tribut Libyen — ainsi que la représentation de quelque chose
d'indéterminé, que l'on est tenté d'identifier à une grande tente (?) ou à un sac (?).
C'est probablement là le nom de la place forte. Une autre enceinte à demi-construite, mais tout à fait analogue à celle-ci, se trouve, dans un contexte de fête-Sed (?),
sur une tablette de bois trouvée en Abydos, et datée d'Oudimou (3) (Document 6).
Au verso de la Palette de Narmer, une autre enceinte fortifiée, quadrangulaire celle-là,
est représentée au bas de la palette, au-dessus de l'un des deux ennemis morts.
On peut penser que le nom de cette place forte est constitué par le hiéroglyphe
(s:?) figuré au-dessus de l'autre cadavre, et déterminé par le signe de la forteresse

⁽¹⁾ Cf. GDG, III, 7.

⁽²⁾ La bibliographie de cet objet, trouvé à Hierakonpolis, est donnée par VANDIER, op. cit., p. 595-599 et fig. 391-392.

⁽³⁾ Cf. Vandier, op. cit., I, 2, p. 853, fig. 570. Un dessin en est donné par Emery, Archaic Egypt, Pelican Book, fig. 37, p. 76.

elle-même. L'ensemble pourrait se lire, par exemple, «Ceux de la forteresse Protectrice» ou quelque chose d'analogue (1).

Tout aussi franchement quadrangulaire, l'enceinte représentée sur la tablette de bois abydénienne du roi Hor-aha (2), est très certainement une forteresse, dont le nom est inscrit à l'intérieur des murs crénelés. (Document 4).

Du même roi, trouvée également en Abydos, la tablette de bois (3) (Document 5) en relation avec la déesse Neit, présente, au troisième registre en commençant par le haut, une série d'enceintes fortifiées, de deux sortes. Tout d'abord deux enceintes rondes pourvues de créneaux grossièrement représentés par des sortes de triangles, et dont les toponymes hiéroglyphiques sont inscrits à l'intérieur du cercle. Deux autres places fortifiées, représentées au-dessus des bateaux, se différencient des premières par leur forme : elles sont franchement ovales, et leurs redans se rapprochent plus de la forme réelle de ce type de murs fortifiés. Pas de toponymes, mais à côté de chaque enceinte, une houe \$\frac{1}{2}\$.

Il est à remarquer qu'il n'est pas question, sur cette dernière tablette, de guerre ou de conflit, et que les fortifications ne sont pas, par conséquent, justifiées par le contexte du document. Et ceci est également valable pour la tablette marquée du serekh de Narmer, du nom d'une huile et d'une enceinte ovale, crénelée, où le toponyme est inscrit à l'intérieur de l'ovale (Document 6 bis). Newberry (4) a émis l'hypothèse probablement juste, qu'il s'agit ici du lieu de provenance de l'huile en question, et nous ajouterons qu'il s'agit certainement d'une zone urbaine fortifiée, plutôt que d'une forteresse comme l'avance J. Vandier, sans argument valable.

La tablette du roi Djer (5), (Document 7) conservée au Musée de Berlin, nous fournit, dans un contexte où tout conflit est absent, une enceinte ovale, aux redans grossièrement triangulaires, dont le toponyme, inscrit à l'intérieur, se réduit à un personnage (?); mais de plus, au second registre une enceinte rectangulaire, à redans

⁽¹⁾ VANDIER, op. cit., p. 597, indique que ces hiéroglyphes n'ont pas été déchiffrés, mais il pense également qu'ils indiquent le pays d'origine des deux vaincus.

⁽²⁾ Cf. Vandier, op. cit., I, 2, p. 834 et fig. 558. Un dessin en est donné par Emery, op. cit., fig. 11, p. 51.

⁽³⁾ Cf. Vandier, op. cit., I, 2, p. 836 et fig. 560. Un dessin est reproduit dans le livre d'Emery, op. cit., fig 12, p. 52.

⁽⁴⁾ Cité par Vandier, op. cit., I, 2, p. 834 note 2.

⁽⁵⁾ Cf. Vandier, op. cit., I, 2, p. 841-842 et fig. 562.

représentés comme des traits perpendiculaires au mur lui-même, renferme, entre autres, un «escalier d'apparition», ainsi qu'un personnage enveloppé d'un manteau, qui ne sont pas sans évoquer des cérémonies de fête-Sed. Aurait-on là une représentation schématique d'un ensemble architectural, dont celui du roi Djoser, à Saqqara, donne un bon exemple, bien que de destination funéraire?

Datée du même roi, et provenant d'Abydos, un fragment de tablette (1) (Document 8), reproduit une enceinte franchement rectangulaire, aux redans soigneusement rendus, — bastions? — dont le nom est en rapport avec celui du roi. Le contexte est perdu, mais il est question là, incontestablement, du même genre de bâtiment que sur le Doc. 4, par conséquent d'une forteresse (2).

Les représentations à redans, figurant sur des bouchons de jarres, ne sont pas négligeables : indiquant, en effet, l'endroit d'où provenait le contenu de la jarre, le fait que ces enceintes soient ovales, ou grossièrement rectangulaires aux angles arrondis, les apparente aux représentations que nous avons déjà classées dans les agglomérations civiles, villes ou villages. Citons par exemple, l'agglomération (3) (Document 9) Wd-Hr (?) contemporaine du roi Oudimou, celle de : \(\begin{align*} \times \begin{align*} \begin{align*} \times \begin{align*} \times \begin{align*} \times \begin{align*} \times \begin{align*} \times \begin{a

Ce qui caractérise ces zones fortifiées, c'est d'une part, la schématisation systématique de leur représentation, et d'autre part, leur enceinte. Le contour de l'enceinte détermine la zone fortifiée dans sa totalité, les différentes parties constituantes étant implicitement incluses dans l'ensemble, comme, par exemple, les portes

- (1) Cf. Vandier, op. cit., I, 2, p. 844 et fig. 563, 2.
- (2) VANDIER, op. cit., p. 844 c, parle au sujet de cette représentation, à la fois de «forteresse» et de «ville». Le deuxième terme est certainement abusif.
- (3) Dessins de deux empreintes reproduites par Emery, Archaic Egypt, p. 196, fig. 114.
- (4) Dessin de l'empreinte reproduit par EMERY, op. cit., p. 197, fig. 115.
- (5) Dessin de l'empreinte reproduit par Emery, op. cit., p. 197, fig. 115.
- (6) Dessin de l'empreinte reproduit par EMERY, op. cit., p. 197, fig. 115.
- (7) Cf. le dessin de l'empreinte donné par EMERY, op. cit., p. 197, fig. 115.

Bulletin, t. LXVII.

26

qui ne sont jamais représentées, pas plus d'ailleurs, que ce qui était abrité par le mur d'enceinte : nous avons vu que les petits rectangles ou carrés de la Palette du Tribut Libyen étaient plutôt des indications quantitatives que qualitatives, et il était difficile de trouver une représentation plus sommaire que de simples rectangles pour indiquer les habitations ou les groupes d'habitations (1).

Quant au plan de ces places fortifiées, il semble que l'on puisse les grouper en quatre catégories :

- les enceintes nettement quadrangulaires, aux murs droits, et dont les angles droits, sont défendus par un bastion avancé. (Document 3, verso; Document 4; Document 8; Document 13).
- les enceintes grossièrement rectangulaires aux angles arrondis. (Document 1; Document 2).
- les enceintes franchement rondes et ovales. (Document 5; Document 6 bis; Document 7; Document 9; Document 10; Document 11 et Document 12).
- l'enceinte relativement grande, rectangulaire, aux redans grossiers, comportant plusieurs scènes et un texte sur l'aire délimitée par l'enceinte. (Document 7).

Nous laisserons de côté les deux demi-enceintes des Documents 3 recto, et 6, bien qu'elles sembleraient pouvoir être classées avec les enceintes ovales.

On arrive aussitôt à la conclusion suivante :

- les enceintes quadrangulaires semblent avoir été de véritables forteresses, l'une située aux confins de la Nubie (Document 4), une autre, déterminatif d'un lieu dont les habitants ont péri dans le conflit avec Narmer victorieux (Document 3), et une autre, signe-mot d'un toponyme, la dernière, dénommée en fonction du nom royal de son fondateur.
- les enceintes grossièrement rectangulaires aux coins plus ou moins arrondis évoquent des zones habitées fortifiées; c'est le cas de la Palette du Tribut Libyen, et de la Palette au Taureau, les agglomérations fortifiées, alliées au roi-Taureau,

(1) Mais si l'on se réfère aux deux modèles de maisons connus pour cette époque : la maison provenant d'El Amrah (cf. Vandier, Manuel, I, 1, p. 499 et fig. 338) dont une admirable photographie est donnée par C. Aldred, Les Origines de l'Egypte Ancienne, Bruxelles 1967, p. 36 et fig. 22 et celle,

en ivoire, conservée au Louvre, et provenant d'Abou Roach, (cf. cliché de la série citée note 2, p. 174, cliché n° 12). il faut bien reconnaître que leur plan est un rectangle tout simple, tel que ce qui est reproduit sur les palettes.

lui ayant fourni certainement des combattants. C'est le cas aussi des représentations sur les bouchons de jarres.

- les éléments ronds ou ovales semblent avoir été également des villes ou villages, sans aucun rapport avec un quelconque conflit armé, mais représentés avec leur enceinte fortifiée car les agglomérations en question devaient en comporter réellement.
- une seule enceinte quadrangulaire, mais aux redans grossiers, évoque probablement un endroit destiné à la célébration de la fête-Sed; on peut le rapprocher de l'enceinte d'un temple (analogue à ce que sera plus tard Karnak) ou d'un endroit spécialement construit à cet effet (comparable à l'ensemble de Djoser). Nous ne reviendrons pas sur cette dernière catégorie d'enceinte qui sort du cadre de notre étude, car elle est indiscutablement en rapport avec ce que représentaient réellement des hiéroglyphes comme au qu', ou encore le serekh royal.

Si l'on peut donc établir une distinction entre les différentes zones fortifiées, il faut maintenant examiner leur facteur commun, c'est-à-dire leur enceinte.

Cette enceinte est incontestablement faite de terre crue, ou de briques de terre crue, séchée au soleil, car leur destruction se fait invariablement au moyen d'une houe \$\frac{4}\$, d'un modèle analogue à celui que le roi-Scorpion (1) et les paysans des temps historiques utiliseront pour tracer des sillons dans le sol limoneux. Les bastions dont elle est pourvue ne sont pas sans évoquer ce qu'inventera Vauban, une cinquantaine de siècles plus tard, pour rendre efficaces les fortifications du Roi-Soleil, c'est-à-dire une série de bastions en saillie sur la ligne extérieure du mur à fortifier. Cette disposition était couramment employée dans les fortifications des forts égyptiens d'époques historiques, comme par exemple Semneh (2), Koumeh (3) ou Mirgissa (4). Remarquons en passant que la photographie aérienne de cette dernière forteresse (5) montre admirablement les angles strictement droits qui caractérisent l'intersection des murs, ceci venant à l'appui de la classification des représentations protodynastiques et thinites faite plus haut.

dernières publications sur les fouilles récentes conduites par Vercoutter.

(5) Publié dans les séries de l'Unesco, «Un devoir de solidarité internationale», Paris 1960, p. 24.

⁽¹⁾ Sur la tête de massue de ce roi, cf. Van-DIER, op. cit., I, 1, fig. 393, p. 601.

^(*) Cf. Porter-Moss, TB, VII, 144-151.

⁽³⁾ Cf. Porter-Moss, TB, VII, 151-156.

⁽⁴⁾ Cf. Porter-Moss, TB, VII, 142, et les

Quant aux murs d'enceinte entourant une zone de caractère civil et non plus militaire, les exemples pharaoniques en sont nombreux, et il semble alors que les «bastions» ne soient plus que modérément en saillie sur la ligne extérieure du mur dont ils constituent plutôt un renforcement dans un but de solidité — voire un élément décoratif, le soleil faisant jouer et tourner les ombres sur la surface austère de la terre sèche — plutôt qu'un dispositif en relation avec l'efficacité des tirs de défense, par réduction des angles morts, ce que sont les bastions des forts.

On sait, par un grand nombre de représentations de ces murs à redans, dans leurs emplois «civils», — comme, par exemple la «façade de palais» du serekh de la stèle du Roi-Serpent (1), au Louvre, ou encore sur les redans du sarcophage anonyme (2), de l'Ancien-Empire, conservé au Louvre, ou encore par la décoration peinte du mur à redans entourant la tombe de Ka'a à Saqqara (3) — que le prototype de ces épaisses constructions de terre était végétal. En effet, deux ombelles de papyrus, stylisées, et liées par une corde, sont représentées au sommet de ces redans, pour indiquer, semble-t-il, que le corps même du mur fut constitué de tiges végétales, assemblées en nattes, et peut-être enduites ou étayées par une couche de limon séché.

Il est probable qu'une représentation de ces barrières primitives a été conservée sur la massue du Roi-Scorpion (4) (Document 14); dans la partie inférieure de la tête de massue, une sorte d'île ou de zone irriguée, où travaillent deux hommes, comporte un palmier dont le tronc est entouré par ce qui semble bien être une palissade de roseaux, aux tiges liées par des liens horizontaux (5) — village ou palmeraie, c'est par une clôture ronde que son aire semble avoir été délimitée et protégée —. Outre la barrière végétale, cette représentation serait donc intéressante à un autre titre : car elle pourrait rendre compte, dans une certaine mesure, du plan rond de l'hiéroglyphe s nivt qui désignera et déterminera les agglomérations, dans l'écriture.

L'hiéroglyphe de la ville apparaît plus tôt qu'on ne le pensait généralement (6) : on le savait attesté sous le règne de Khasekhem, pharaon de la Deuxième Dynastie,

⁽¹⁾ Cf. Vandier, Manuel, t. I, 2, p. 725 et fig. 482. Une excellente photo est donnée dans «les Merveilles du Louvre», Paris 1952, t. I, p. 31.

⁽²⁾ Cf. Boreux, Guide des salles égyptiennes du Musée du Louvre, p. 233-234 et pl. XXXI.

⁽³⁾ Cf. Emery, Archaic Egypt, Pelican Book,

pl. 7.

⁽⁴⁾ Cf. l'excellent dessin donné par Emery, op. cit., fig. 3, p. 43.

⁽⁸⁾ Si Vandier, Manuel, I, 1, p. 602 mentionne le palmier, il omet la palissade qui l'entoure.

⁽⁶⁾ Cf. A. BADAWY, ZÄS, 85 (1960) 1.

mais il existe des exemples sous le roi Djer (1), et d'autres datés du règne d'Adjib (2), respectivement quatrième et septième souverain de la Première Dynastie. Il désigne une cité ronde, peut-être délimitée par une enceinte, fourré d'épineux, palissade ou mur épais. Les deux rues droites, se croisant à angle droit, sont-elles le résultat d'une reconstitution méthodique et abstraite, à partir d'un modèle quelconque, ou bien existait-il vraiment dans l'Egypte préhistorique de tels villages, construits selon un urbanisme rigoureux? Seul, à ma connaissance, l'un des villages nagadiens d'Abydos présentait, peut-être, une forme ronde qui puisse se comparer au hiéroglyphe &. Il est, bien sûr, regrettable que Peet (3), qui a publié ce village, n'en ait pas donné le plan. Mais ce qu'il relate des trouvailles faites sur ce site, qui se trouve à l'arrière du grand temple de Seti Ier, et qui mesurait une trentaine de mètres de diamètre, indique clairement l'existence d'un urbanisme, que celui-ci ait été conscient ou non (4). En effet, les huttes, faites de claies recouvertes de boue, étaient groupées au centre du village; deux énormes fours (cinq à six mètres de diamètre) étaient placés au sud du village, de telle sorte que la fumée des petites branches et des roseaux qui s'y consumaient n'atteignent pas les huttes. Quant aux fours à grain, leurs vingt-trois pots coniques, étayés par des briques, et alignés entre deux murets également en briques, étaient situés en bordure de l'agglomération, au nord-est, et là encore, la fumée du combustible poussée par les vents dominants du nord, nord-ouest, ne pouvait incommoder les habitants.

Ce village daté par sa poterie (5) de la protohistoire, était-il protégé par une quelconque enceinte? Il ne semble pas, mais le caractère collectif des fours et

(1) Cf. par exemple, la tablette d'ivoire de ce roi, trouvée en Abydos, dont un bon dessin est donné par Emery, Archaic Egypt, p. 59, fig. 20, cf. aussi Petrie, Royals Tombs II, pl. V, n° 1 et Extra-Plates, II, pl. Va, n° 10.

(2) Cf. LACAU-LAUER, La Pyramide à Degrés, t. IV, Inscriptions gravées sur les vases, 2° fasc. IFAO, 1959, pl. 7, n° 32-33. cf. aussi Rizkallah Macramallah, Fouilles à Saqqarah, Un cimetière archaïque de la classe moyenne du peuple à Saqqarah, Le Caire 1940, p. 16, fig. 17 A et pl. XLVIII, 1.

(3) PEET, The Cemeteries of Abydos, II, 1-13.

(4) Plusieurs villages nagadiens ont été repérés dans la région d'Abydos, mais sur ce site si fréquenté aux époques historiques, les vestiges énéolithiques sont rarement intacts, et les fouilleurs n'ont jamais eu la possiblité de dresser un plan précis des agglomérations, et de définir par conséquent, la forme extérieure des agglomérations.

(5) Les tessons retrouvés sont des types suivants : rouge poli, à bord noir, wavy-handled, et quelques fois décorés; ils datent donc incontestablement de la plus récente époque prédynastique. Mais cependant, rien ne permet de rattacher le site à la I^{ro} dynastie.

l'aménagement raisonné du village indique une mentalité semblable à celle qui devait nécessairement présider à l'établissement d'un niwt.

On doit remarquer, d'ailleurs, que ce village n'est pas le seul à comporter des zones de fours, et des fours à grains. Une autre agglomération d'époque nagadienne, à Abydos (1), comporte trente-cinq poteries assemblées en deux rangées. Par contre, si l'usage de ces mêmes fours est attesté également à Ballas (2), et à Hierakonpolis (3) (ce dernier à l'époque amratienne), leur répartition est familiale et non plus collective, chaque maison possédant son propre four, en raison sans doute d'une organisation sociale différente de celle des villages abydeniens. A Mahasna (4), si les fours sont aussi familiaux et non communautaires, l'ensemble en est cependant groupé dans une zone unique.

Ce même souci d'aménagement raisonné, se trouve, plus ou moins poussé, dans les villages de la civilisation du nord. L'agglomération de Maadi (5) en donne un bon exemple, avec une zone de greniers, peut-être entourée d'une barrière, qui occupe le nord du site, tandis qu'un foyer de grandes proportions (2 m., 50 sur 1 m., 50) sans doute utilisé pour la poterie, est placé au sud des maisons, celles-ci étant ainsi préservées de la fumée, le vent dominant venant du nord-ouest.

Il faut noter aussi sur ce site, l'emploi simultané de deux types de matériaux, pour les demeures : le plus fréquent, est le roseau, employé pour la construction des huttes dont les parois en nattes sont soutenues par des piquets de bois de tamaris ; au milieu de ces abris fragiles se trouvaient deux maisons aux murs de terre, donc plus solides, se coupant à angle droit, avec porte ouverte sur le sud-est protégée par une sorte de paravent, bref, deux habitations déjà élaborées ou les archéologues hésitent à localiser des familles de chefs... ou les troupeaux du village.

Sur ce site, les fouilleurs ont pu déterminer que le village avait cessé d'exister à la suite d'un grand incendie, et que ce que le feu n'avait pas détruit, comme les grandes jarres-silos enterrées, avait été volontairement cassé. Guerre? Invasion? Les trouvailles archéologiques ne permettent pas de préciser plus, mais il est bon

⁽¹⁾ Cf. Peet, The Cemeteries of Abydos, III, 1-7.

⁽²⁾ Cf. Petrie et Quibell, Nagada and Ballas, 2.

⁽³⁾ Cf. Brunton, Studies Griffith, Londres 1932, p. 272-276.

⁽⁴⁾ Cf. Garstang, Mahasna and Bet Khallaf, Londres 1903, p. 5-8.

⁽⁵⁾ Cf. Menghin-Mustafa Amer: The Excavations of the Egyptian University in the Neolithic Site at Maadi, Le Caire 1932, p. 15-20.

de remarquer le parallélisme entre ce que relatent les palettes votives, et ce que la fouille enseigne, sur ce site : un conflit sans merci.

Si la forme de ces agglomérations, ordonnées selon des impératifs d'agrément qui deviendront des règles d'urbanisme, ne peut être précisée, il existe cependant, dans la Vallée du Nil, quelques vestiges de murs d'enceinte : principalement dans la zone d'El Kab-Kôm el Akhmar, et dans celle d'Abydos. Plusieurs enceintes de terre crue, délimitant des superficies variables, ont entouré des agglomérations, des installations militaires, ou encore des établissements jusqu'ici mal identifiés.

A El-Kab (1), sur le site de l'antique cité, trois enceintes différentes s'enchevêtrent. La plus ancienne, — celle que Somers Clarke (2) nomme «Double Walls» — bien qu'elle soit partiellement détruite par les déplacements du lit du fleuve, semble avoir été de forme ronde ou grossièrement ronde, et comportait deux murs, l'un, extérieur, étant légèrement plus épais (2 m., 75 environ) que l'autre (2 m., 45 environ), et séparés par un espace de près de cinq mètres. Ce mur intérieur semble avoir été plus haut que l'extérieur, et les briques de terre séchée dont ils sont faits tous deux mesurent approximativement $0.6 \times 0.13 \times 0.35$ m. Somers Clarke remarque au sujet de ces briques qu'elles sont, aussi bien en dimension qu'en matériau, très similaires aux briques domestiques communes, de toutes époques (p. 59). La date de construction de cette enceinte demeure indéterminée, et si Somers Clarke réfute son attribution à Amenemhat III, il ne propose aucune autre date, bien que celle-ci soit sûrement très ancienne, et probablement de l'époque qui nous occupe. De plus, il ne met pas en doute le fait que cette enceinte ait entouré une agglomération urbaine. Selon lui, le fait que le lit du Nil se déplacait vers l'est et attaquait une partie de la cité et de son enceinte, a rendu nécessaire la construction d'une nouvelle et plus grande enceinte, rectangulaire celle-là, mais le site de l'ancienne cité ne fut jamais abandonné pour autant. Son occupation est sûre jusqu'à la XXXº dynastie, au moins.

De l'autre côté du Nil, l'ancien domaine de la déesse Nekhabit a laissé plusieurs enceintes qui ont subsisté, plus ou moins partiellement, jusqu'à nos jours. L'une d'elles est bien connue pour être un ancien fort, et l'autre entoure les vestiges de la ville d'Hierakonpolis (3), à l'intérieur de laquelle se trouve le temple de la déesse.

```
(1) Cf. Porter-Moss, TB, V, 173. 54-79.
```

⁽³⁾ Cf. Somers Clarke, JEA, VII (1921), (3) Cf. Porter-Moss, TB, V, 191-197.

Le site fut fréquenté avant que les hommes n'aient adopté l'usage de se construire des huttes, lorsque les outils de silex étaient les seuls vestiges de leur passage. L'agglomération fut habitée à partir de l'époque amratienne, et jusqu'à la IV° dynastie, avec, peut-être, une interruption entre le début de la première dynastie et la fin de la seconde. Cette enceinte est en briques de terre crue, mesurant environ $0, 26 \times 0, 13 \times 0, 07$ m.; son épaisseur avoisine six mètres. En plan «elle ne forme pas un rectangle, mais une figure quelque peu irrégulière» (1).

Analogue, mais différente, la forteresse située à peu de distance de la ville se signale en premier lieu par sa position stratégique : placée à l'embouchure d'un ouadi, en dehors des terrains cultivés, elle commande la route vers l'ouest désertique. Elle est de plan presque carré (2), et se compose de deux murs parallèles faits de briques entassées sur des épaisseurs de cinq coudées pour le mur extérieur, et de dix pour le second, sur une hauteur de vingt coudées. L'ouverture fait face à la Vallée et un chemin de ronde de plus de deux mètres de large séparait les deux enceintes. L'entrée se faisait à travers une sorte de bastion. La date de cette forteresse ne peut remonter plus haut que la I^{ro} dynastie : en effet, des tombes prédynastiques, apparemment oubliées à l'époque de la construction de la forteresse, se trouvent sous l'aire délimitée par les deux murs fortifiés (3). Le mur intérieur porte encore des vestiges de redans.

La région d'Abydos comporte deux enceintes (4) de briques crues, communément identifiées à des forteresses : elles sont essentiellement constituées de deux enceintes, la plus extérieure étant plus basse que la muraille principale, renforcée extérieurement de redans, et recouverte d'un enduit blanc. Les portes peuvent comporter un système de chicanes, propres à retarder l'entrée des intrus. Cependant, la situation respective de ces deux prétendus forts, séparés par un espace libre d'un à deux mètres environ, n'est pas en faveur de leur identification avec de réelles forteresses; leur position sur l'ensemble du site n'est pas spécialement stratégique, et, si la plus ancienne enceinte avait été un fort, au moment où la plus récente fut construite — un très petit nombre d'années sépare les deux

⁽¹⁾ Cf. Quibell-Green, Hierakonpolis, Part II, Londres, 1902, p. 15 et pl. LXXIII, A. (2) Cf. Quibell-Green, op. cit., II, pl. LXXIV et p. 19-20.

⁽³⁾ GARSTANG, ASAE, 8 (1907) 136.

⁽⁴⁾ Cf. Porter-Moss, TB, V, p. 52 pour le Shûnet el-Zebib, datant de Khasekhemoui, et p. 54 pour le «Middle Fort», daté du temps de Peribsen. Cf. aussi Vandier, Manuel, t. I, 2, p. 945-946.

constructions —, il est évident que l'on aurait inclus le «fort de Peribsen» dans le nouveau système défensif. Or les deux enceintes ne présentent entre elles aucune communication ou passage de quelque sorte que ce soit. Mais une seule habitation de quelque importance a été retrouvée à l'intérieur de chacune des enceintes, et, dans les débris qui s'y étaient accumulés furent mis au jour des sceaux au nom de Peribsen (pour le «Middle Fort») et de Khasekhemoui, («fort» de Shounet el Zebib). Est-ce à dire qu'il s'agit des palais de ces rois? De toute évidence, cette demeure est celle de celui qui commande la place forte, et il n'est pas impossible de penser que le roi pouvait, d'une manière peut-être temporaire, occuper les lieux.

Aurait-on là deux «Grandes Maisons», ces habitations royales dont on se servira, plus tard, pour désigner leur occupant, à telle enseigne que pr-'; deviendra, pour les voisins de l'Egypte, hébreux et grecs, le titre même du souverain de la Vallée du Nil? Remarquons que la façade, intacte, de ces deux enceintes, devait se présenter, à peu de choses près, de la manière même dont les anciens égyptiens dessinaient la façade du mur d'un «serekh».

Aucune trace n'a subsisté de ce qui se trouvait dans la superficie de l'enceinte que ne recouvrait pas la «demeure princière». Etaient-ce des jardins, des bivouacs de compagnons d'armes, ou des abris précaires de serviteurs? ou bien ces derniers étaient-ils groupés autour de l'enceinte, mais à l'extérieur de celle-ci? Il est difficile de trancher.

Après avoir passé en revue les vestiges connus d'enceintes (1) datées des Premières Dynasties, on peut résumer en un seul tableau toutes les observations ainsi faites (tableau dépliant ci-après).

Il est aisé de voir ainsi que les hypothèses formulées d'après les représentations des palettes, tablettes et empreintes de jarres, sont étayées par les constatations faites en fouilles, et qu'elles peuvent, d'autre part être rapprochées de certains hiéroglyphes.

(1) Il serait intéressant de savoir dans quelle mesure les agglomérations de forme géométrique franche ont été installées à l'intérieur d'enceintes préalablement construites, et dans quelle proportion les agglomérations de forme irrégulière, ou vaguement rectangulaires ont été pourvues, à un moment donné, d'une enceinte, qui a mis à l'abri tous les habitants de la cité et par conséquent a été construite selon un plan sinueux pour englober toutes les habitations. On peut donc conclure que:

- les forteresses thinites, comme les forteresses d'époque historique, sont de plan carré ou rectangulaire; leurs murs à redans ou bastions, se coupent à angles droits, ces angles étant eux-mêmes renforcés par un redan ou un bastion.
- les agglomérations civiles nombreuses et d'importance variable, sont toutes entourées, aux époques protodynastique et thinite, d'une enceinte de protection, quelquefois munie de redans. Ces agglomérations sont aménagées en fonction de conventions que nous dénommons urbanisme. Leur aire est de forme variable : ronde, ovale, ou rectangulaire à coins arrondis ou encore vaguement rectangulaire (1).
- les deux enceintes d'Abydos : le «Middle Fort» et le Shounet el Zebib semblent avoir entouré l'habitation royale, abydenienne, respectivement des pharaons Peribsen et Khasekhemoui.

Le fait que la totalité de ces habitats, isolés ou groupés, ont été entourés d'une enceinte défensive prouve que l'unification de l'Egypte se fit au prix de combats généralisés et sans merci, dans lesquels toute la population de la Vallée fut impliquée. Les conséquences historiques de cet état de faits dépassent le cadre de cette étude, mais restent à envisager, et à confronter avec les théories jusqu'ici classiques, du déroulement de l'unification réalisée par Narmer-Ménès.

Ceci étant acquis, il nous reste à ajouter quelques mots sur la plus célèbre des villes thinites: Memphis. La tradition, rapportée par Hérodote, en fait remonter la fondation à Ménès. Le nouveau souverain d'une Egypte unifiée, ayant à régner à la fois sur le Delta et la Haute-Egypte, choisit alors la région de l'actuel Caire pour y établir le siège d'une autorité centralisée rayonnant à la fois sur le nord et le sud, contrées géophysiquement dissemblables, mais liées par la voie de communication naturelle qu'est le Nil.

Si les palais royaux de cette époque étaient plus ou moins semblables à ceux qu'entouraient les enceintes d'Abydos — le Shounet el Zebib, et le «Middle Fort» — il est bien évident que Ménès devait songer à loger les courtisans et serviteurs de son entourage, et par conséquent à fonder une ville-capitale.

Nous l'avons vu, l'époque est pleine de conflits sans merci, et les cités sont toutes entourées d'un solide mur de protection. Memphis aurait donc été bâtie selon

(1) Voir note 1, p. 185.

Si notre hypothèse est exacte, on devrait pouvoir localiser, par les fouilles, une partie thinite de la ville, certainement entourée de murs à redans, et une partie datant de la fin de la VI° dynastie, et qui aurait été par la suite, le cœur de la citécapitale, probablement le siège des administrations royales, et dont l'importance amènera à confondre ce quartier et toute la région avoisinante, qui sera appelée du même nom : Memphis.

Ajoutons encore un mot : il est probable que la partie actuellement appelée «le Palais d'Apriès», sur le site de Mitrahineh, est certainement le lieu où, depuis Ménès, une enceinte délimite l'emplacement de la demeure royale, chaque palais reconstruit à neuf recouvrant les décombres de l'ancien, ce qui explique la hauteur du kôm actuel. D'après ce que nous savons de la position des palais de Peribsen et Khasekhemoui d'Abydos, ce palais royal de Memphis ne faisait pas partie de la cité fondée par Ménès, mais devait se trouver au voisinage de celle-ci.

En dernier lieu, l'épithète bien connue de Ptah : «Celui qui est au sud de son Mur» pourrait peut-être donner une indication sur l'emplacement de la ville thinite : celle-ci serait à chercher au nord du temple divin de Ptah, et il faudrait probablement traduire : \(\frac{1}{2} \) \(\frac{1}{2} \)

```
(1) Cf. GDG, I, 81.
```

⁽²⁾ Cf. GDG, I, 82-83.

⁽³⁾ Cf. GDG, I, le commentaire de la p. 83, qui renvoie pour la Basse Epoque,

à un article de Clédat, BIFAO, XXIII, 43.

⁽⁶⁾ Cf. GDG, III, 38-39.

⁽⁵⁾ Cf. WB, II, 452, 16 et GDG, III, 139.

	Forteresses	reclangulaires à coins arrondis	Villages ronds on ovales	Enceintes de palais	Enceintes cultuelles
Représentations	Doc. 3, verso	Doc. 1	Doc. 14	ac pauls	Doc. 7
	Doc. 4 Doc. 8 Doc. 13	Doc. 2	Doc. 5		,
			Doc. 6 bis Doc. 3 Doc. 7 Doc. 6		
Vestiges de foutlies	Hierakonpolis	Hierakonpolis	Doc. 9 Doc. 9 Doc. 10	Abydos : Middle Fort	
Hero-Vesti olyphes fou			Villages urbanisés : Abydos, Mahasna, Maadi	Abydos: Shounet el Zebib	